***Fiche de présentation***

**Formation : CAP** Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif

**Lycée : PERDIGUIER Ville : ARLES**

***Descriptif des modules professionnels :***

L’objectif de cette formation sera d’exercer des activités de service dans les collectivités publiques ou privées s’occupant d’hébergement, de restauration, d’entretien du linge et des locaux, qu’il s’agisse du domicile individuel privé ou du milieu collectif.

Les modules professionnels s’articulent autour de 4 missions :

-préparation des repas dans un restaurant de collectivité et dans une cuisine familiale ;

-service des repas et des collations dans un self ou au domicile privé ;

-entretien des locaux de collectivité et du cadre de vie familial ;

-entretien du linge de collectivité et familial.

La formation pratique de ces modules s’effectue à la fois au restaurant-self d’application par la préparation et le service de repas à des clients parmi les personnels de l’établissement, ainsi qu’au studio pédagogique.

***Pré-requis / Qualités requises :***

* Etre volontaire et dynamique, avoir le sens de l’organisation.
* Avoir une bonne capacité d’adaptation et être capable de travailler en équipe.
* Montrer de l’intérêt pour exercer des activités de service auprès de personnes soit à leur domicile soit en structures collectives (maisons de retraite, hôpitaux, écoles …)
* Respecter les règles du savoir vivre (discrétion, courtoisie, respect de la vie privée, ponctualité, honnêteté…)
* Avoir des capacités d’adaptation et d’ouverture d’esprit.

***Contraintes :***

Etre capable de transmettre des informations à caractère professionnel

Faire preuve d’organisation et d’adaptation aux situations non prévues

Faire preuve d’autonomie au domicile des personnes et intervenir seul(e)

Gérer des tâches complexes en priorisant les actions planifiées

Savoir élaborer un plan de travail avec mise en place des moyens nécessaires

Effectuer au moins 4 semaines de formation en milieu familial permettant de valider des compétences nécessaires au diplôme

***Contre-indications :***

Autonomie limitée

Organisation partielle dans le temps et l’espace

Endurance réduite dans les taches confiées en structures collectives ou familiales

Respect restrictif des règles de sécurité dans l’utilisation de machines dangereuses

Besoin d’être accompagné(e) dans les tâches confiées au domicile

Communication limitée lors de la transmission des informations notamment en milieu familial

***Modalités d'accueil en stage O2A (durée, déroulement, contenus abordés, réalisations pratiques:***

L’accueil en enseignement professionnel se fera autour de 2 ateliers :

- un atelier de 7.5 heures **en CUISINE** de collectivité ou en cuisine familiale dans un studio pour la préparation des repas. Un plat culinaire sera réalisé en fin d’atelier et gouté afin de commenter le travail des élèves.

Cet atelier se décompose en 4 h de TP cuisine, suivi de 1h30 de TP service au restaurant d’application ou au studio pour le service des repas et des collations à des clients parmi les personnels de l’établissement ou de l’environnement professionnel proche, et enfin se termine par un TP de 2h d’entretien des locaux et du cadre de vie.

- un atelier de 3h **d’entretien du LINGE** de collectivité ou familial.

L’ensemble des ateliers demandera une participation active de tout le groupe, composé à la fois des élèves de CAP et de(s) élève(s) dépendant de l’ULIS).

***Poursuites d'études possibles :***

CAP Agent Polyvalent de Restauration

Bac Pro Service de Proximité et Vie Locale, si l’élève a un niveau correct en enseignement général

***Métiers accessibles :***

Le titulaire du CAP ATMFC pourra travailler dans :

* des collectivités: Agent de Service Hospitalier (ASH), Agent de service (cuisine, entretien, manutention), personnel de cantine, d’entretien des locaux.
* des entreprises : Personnel polyvalent de cuisine, service et d’entretien des locaux, femme de chambre dans des hôtels
* des associations d’aide à la personne à domicile : employé de maison, aide-ménagère, travailleuse familiale.

Eventuellement, possibilité de présenter des concours (à condition d’avoir 18 ans) ou faire des formations pour travailler en collectivités (être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ) pour devenir aide soignante, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, moniteur éducateur, ouvrier professionnel